

## Séjour à Caen du mardi 3 avril 2018 au vendredi 6 avril 2018

Un voyage à Caen est organisé sur le niveau 3ème dans le cadre du programme d'histoire, d'éducation civique et d'histoire des arts : étude de la Seconde Guerre mondiale, Guerre froide, le monde depuis 1990... Ce voyage permettra aux élèves d'approfondir certains thèmes étudiés en classe et d'appréhender cette période complexe de manière plus concrète.

### **Programme :**

Mardi 3 avril 2018 :

- Départ La Charité sur Loire à 6 h 30.
- Arrivée à Arromanches vers 15 h 00 : à 15 h 30 visite du musée du débarquement (Place du Six Juin 1944 14117 Arromanches-les-Bains 02 31 22 34 31) puis descente sur la plage d'Arromanches vers les restes (caissons phœnix) du port artificiel.
- Départ d'Arromanches vers pour l'hébergement à Asnelles (Les Tourelles, Avenue de la Libération, BP 6 - 14960 Asnelles, <http://www.lestourelles-lvt.com>).

Mercredi 4 avril 2018 :

- Visite du Mémorial de Caen (Le Mémorial de Caen, Esplanade Général Eisenhower, BP 55026, 14 050 Caen Cedex 4, <http://www.memorial-caen.fr>). Visite des espaces consacrés à La 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale, à la Guerre Froide et Décolonisation, et au monde après 1990. Deux axes de travail seront privilégiés :
  - Les arts témoins de l'histoire de la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale (travail en collaboration avec le professeur de français
  - La guerre froide .

Jeudi 5 avril 2018 :

- Visite du cimetière américain et de son mémorial à Colleville-sur-Mer (Omaha Beach, 14710 Colleville-sur-Mer, <http://www.abmc.gov/home.php>).
- Visite du site de la pointe du Hoc (14450 Cricqueville-en-Bessin).
- Visite de la batterie allemande de Longues-sur-Mer à 10 km d'Asnelles.
- Initiation au char à voile entre 17 h 00 et 19 h 00.

Vendredi 6 avril 2018 :

- Départ pour Caen et visite du Musée des Beaux-Arts de Caen (Le Château, 14000 Caen, 02 31 30 47 70, <http://mba.caen.fr/>).
- Déjeuner sur place avant départ pour La Charité sur Loire. Arrivée prévue vers 21h

### **Consignes pour le voyage :**

Le repas du mardi midi 3 avril est pris en charge par le collège uniquement pour les demi-pensionnaires. Les externes devront apporter un pique-nique. Pour le voyage de retour, seul le repas du midi est prévu. Ceux qui souhaitent s'acheter un encas lors du voyage de retour doivent prévoir un peu d'argent de poche.

Les parents doivent prendre toutes les dispositions nécessaires au cas où leur enfant est malade en car (comprimé, sac...) et le signaler aux professeurs avant le départ.

Les élèves doivent prévoir des vêtements confortables et adaptés aux activités, notamment pour le char à voile (bottes de pluie ou baskets usagées, pantalon k-way, blouson ou veste imperméables, gants type mappa). Il faut aussi prévoir le nécessaire de toilette et des serviettes de toilette, l'hébergement ne le fournissant pas.

**Il est rappelé que le règlement intérieur du collège s'applique lors de toutes sorties scolaires. Nous attendons donc des élèves une attitude respectueuse à l'égard de tous les personnels adultes (collège, hébergement, animateurs...) et des camarades. Nous rappelons que nous visitons des lieux de mémoires donc nous exigeons de leur part un comportement responsable.**

**Le collège décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation lors du voyage.**

En cas d'urgence, les parents peuvent joindre les professeurs aux numéros ci-dessous :